M103

© THE QUEEN'S PRINTER FOR ONTARIO
1997

REPRODUCED WITH PERMISSION

L'IMPRIMEUR DE LA REINE POUR L'ONTARIO

REPRODUIT AVEC PERMISSION

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

ONTARIO

ONTARIO GOVERNMENT BUSINESS PLANS - 1997-98

Ontario Native Affairs Secretariat

Contents:

Minister's Message
Making Progress - Managing Change
Our Vision
Key Strategies
Core Businesses
Key Performance Measures
Core Businesses & Resource Allocations
Who to Call

Minister's Message

Hon. Charles Harnick

Our plan for the coming year will build on the significant achievements in Aboriginal affairs made since the release of the Aboriginal Policy Framework in March 1996. Guided by the Framework, we are taking practical steps to encourage Aboriginal self-reliance through economic and community development, and to build stable, balanced relations between Aboriginal people and their neighbours.

Recognizing that economic development is the key to self-reliance, we are working to complete a strategy to promote Aboriginal economic development in Ontario. The strategy will include input from Aboriginal leaders, the private sector and the broader public. Last year, we laid the groundwork for the strategy by conducting research with more than 150 people and groups, and hosting a forum on partnerships between Aboriginal businesses and the private sector.

We have completed business arrangements for Casino Rama. Last year, we began negotiations with First Nations on how First Nations will manage and distribute the casino's profits. A court challenge brought against the Chiefs of Ontario and the province by Metis and non-status Aboriginal applicants halted these negotiations. Ultimately the casino's profits, which over its first ten years could exceed $1 billion, are an important tool for economic and community development.

To help improve conditions on reserves, last December we extended an agreement with the federal government that will bring indoor plumbing, sewage systems and electricity to 14 remote northern First Nation communities. Maintaining this capital program means that, by the year 2001, the agreement will have provided these services to a total of 35 remote communities and created more than 3,000 jobs.

Visits to Aboriginal communities across Ontario have provided me with an opportunity to see firsthand the realities of life for Aboriginal people in this province. I look forward to visiting more communities this year, as well as meeting with First Nation Chiefs, Metis leaders, and representatives of off-reserve and urban Aboriginal organizations and businesses, including Friendship Centres.

Last October I was proud to sign the Grand River Notification Agreement on Ontario's behalf. This agreement has been praised as a model for local co-operation, communications and goodwill between First Nations and municipalities.

To foster better relations with First Nations, last year we began a process with the Chiefs of Ontario to bring together First Nation

leaders and Ontario ministers to address issues of concern. Our first meeting took place in October 1996, and we are working together to hold these meetings on an ongoing basis.

Over the coming year we will increase public information and involvement in land claim negotiations. Many Ontarians living in areas affected by land claims have told us they want the province to ensure that negotiations address their rights and interests. We have responded by taking steps to increase the public's involvement in land claim issues that affect them. On the Wahta land claim in Muskoka, we added municipal councillor Garry McCluskey to Ontario's negotiating team and hunt camp owner Aubrey Goltz to our public advisory board, to represent the interests of his fellow camp owners directly. Ontario's negotiating team for the Algonquin claim includes two prominent local citizens, Bill Calvert and Michael Johnson. We have also formed public advisory committees to represent local interests.

As this business plan shows, the Ontario Native Affairs Secretariat will continue to focus on its core businesses of negotiations and co-ordination of the government's approach to Aboriginal affairs. It will also work to complete the policy directions set out in the Aboriginal Policy Framework, such as the economic development strategy and land claims policy.

We will also continue to urge the federal government to honour its obligations to Aboriginal people, including those living off-reserve and Metis.

At the Secretariat and across the government, our approach will focus on practical steps to improve living conditions, strengthen economic opportunities, and build the capacity of Aboriginal communities to create prosperity and build their economies.

The Honourable Charles Harnick
Attorney General and Minister Responsible for Native Affairs

Making Progress - Managing Change

Ontario's Business Plans - Year Two

The government has a plan in place and that plan is working. The objectives are to invest in priority services; maintain safe and secure communities; cut taxes to create jobs; and make government work for people.

This agency's business plan supports these objectives. It is our report to you. It highlights what has been done over the past year, what is planned for the coming year, what targets have been set and how results will be measured.

The services that are valued most are being protected and improved. Jobs are being created. The economy is growing at an impressive rate. Taxes are being cut. The way this agency operates is now simpler, more open and accountable.

This plan also demonstrates that much remains to be done to accomplish our goals. It charts a course for the future with specific action plans. The government is committed to refining and improving business planning and business practices across the Ontario Public Service. Taxpayers have a right to know how public funds are used. Your comments are welcome.

For those who would like to know what is planned across government, all ministry business plans are available free of charge at Publications Ontario and on the Ontario government web site at www.gov.on.ca under "What's New".

In addition, the government has produced a brochure entitled *Making Progress, Managing Change: A Report to Ontario Taxpayers*, which lists major initiatives from all 22 business plans. This brochure is available free of charge from Publications Ontario in Toronto (416) 326-5300 (local calls) or 1-800-668-9938 (toll-free long distance calls). For TTY inquiries, call (416) 325-3408 (Toronto) or toll free in Ontario at 1-800-268-7095.

Our Vision

The Ontario Native Affairs Secretariat looks to a future where:

- Aboriginal communities have improved living conditions, stronger economies and are self-reliant.
- The relationship between Ontario's Aboriginal and non-Aboriginal people is prosperous and mutually beneficial.

Key Strategies

Over the coming year, the Ontario Native Affairs Secretariat will continue to focus on its core businesses of negotiations and overall co-ordination of the government's approach to Aboriginal affairs. It will also continue to work with other Ontario ministries to implement the policy directions set out in the Aboriginal Policy Framework.

In conducting negotiations on behalf of the province, the Secretariat will:

- focus on land claims with a high potential for successful and lasting settlements which consider the interests of all those

affected in the claim area;

- participate as required in the self-government negotiations between Canada and First Nations, to identify and represent the province's interests.

In co-ordinating the government's overall approach to Aboriginal affairs, the Secretariat will work to ensure that:

- all Ontario ministries address Aboriginal issues that fall within their mandates;
- Ontario continues to urge the federal government to honour its obligations to Aboriginal peoples.

Core Businesses

The Ontario Native Affairs Secretariat supports the Minister Responsible for Native Affairs.

The Secretariat conducts land claim negotiations on behalf of the province, and implements land claim settlements. It also represents Ontario in self-government negotiations between Canada and First Nations.

In 1997-98, the Secretariat will:

- focus on land claims with a high potential for successful and lasting settlements which consider the interests of all those affected in the claim area;
- increase public involvement in land claim negotiations to ensure the process is open, efficient and accountable, and that it addresses the rights and interests of Aboriginal and non-Aboriginal people affected by the claim;
- work with First Nations to encourage the use of land claim settlements as a tool for economic development;
- use land claim settlements to bring closure and certainty to land and legal issues;
- participate as required in self-government negotiations between Canada and First Nations, to identify and represent the province's interests.

The Secretariat also acts on the government's behalf to co-ordinate the province's overall approach to Aboriginal matters. In this role, the Secretariat:

- works to ensure that the Ontario government addresses Aboriginal issues in a consistent, predictable, and efficient manner;
- provides advice to guide other Ontario ministries in their dealings with Aboriginal people;
- manages relationships with First Nations, Aboriginal organizations, the federal government and stakeholder groups.

Over the coming year, the Secretariat will work with other Ontario ministries to complete two key commitments made in the Aboriginal Policy Framework:

- a strategy on how the Ontario government can assist and encourage Aboriginal economic development;
- a statement on Ontario's policy directions for land claim negotiations.

The province will discuss, with Canada and the Aboriginal leadership, the federal policy on self-government and how it applies to Ontario. As part of this policy work, the Secretariat will assess the province's role and interests in Aboriginal self-government.

The province will build on a process begun in 1996 to bring together Ontario ministers and First Nation leaders to discuss issues of concern.

The Secretariat will continue to provide core funding to eligible provincial Aboriginal organizations, based on business goals, results and accountability.

The Secretariat will continue to manage existing commitments under the Aboriginal Community Capital Infrastructure Fund. The fund promotes Aboriginal community development through capital projects that address health, safety and infrastructure needs.

Core Businesses

Negotiations	
Goals	**Results**
To resolve outstanding land claims in ways that meet the province's legal obligations and are acceptable to those	1. Provide opportunities for Aboriginal economic development.

affected.	2. Bring closure to land and legal issues. 3. Foster harmonious relations and a stable climate for business.
Assess and represent the province's interests in Aboriginal self-government.	Ontario's role is strategic and effective.
Strategies	
Approach land claims in an effective manner that considers the rights and interests of all affected parties and which promotes economic development. Encourage greater public involvement in negotiations, to create confidence in the process and make it more open, efficient and accountable. Participate in self-government negotiations between Canada and Aboriginal people, as required, to represent and protect the province's interests.	

Corporate Aboriginal Affairs Co-ordination	
Goal	**Results**
Co-ordinate the government's approach to Aboriginal issues.	1. The government addresses Aboriginal issues in a consistent, predictable, and efficient manner. 2. Other ministries get effective advice on issues and policies related to Aboriginal people. 3. Ontario builds and fosters constructive relationships with Aboriginal people, the federal government and stakeholders.
Strategies	
Complete the Aboriginal economic development strategy and policy statement on land claim negotiations. Provide transfer payments through a stronger focus on business goals, results and accountability. Continue to promote community development through existing commitments under the Aboriginal Community Capital Infrastructure Fund.	

Key Performance Measures

OUTCOME (results)	PERFORMANCE MEASURES	STANDARDS/ TARGETS
Satisfactory resolution of land claims	Stakeholders are informed/involved on issues that may affect them. Negotiation process is more efficient. Effective, efficient implementation of agreements.	Stakeholders are informed/involved in all active negotiations in 97-98. Ontario's costs to administer claims are lower during 97-98 fiscal year. Agreements meet implementation plan targets and settlement terms.

Report on 1996-97 Achievements & 1997-98 Commitments

As part of its work on the Aboriginal economic development strategy, last year the province talked to more than 150 individuals and organizations to get their views on Aboriginal economic development issues. A two-day stakeholder forum focused on partnerships between Aboriginal people and the corporate sector. The Native Affairs Secretariat co-ordinated the efforts of other Ontario ministries to identify elements of the economic development strategy.

- Ontario signed the Grand River Notification Agreement with First Nations, municipalities in the Brantford area, Canada and the Grand River Conservation Authority.
- Under the agreement, the first of its kind in Canada, all parties agree to provide one another with early notice about land-use planning proposals, allowing each party to provide input on proposals they have an interest in.
- Ontario took steps to enhance public involvement in land claim negotiations. Members of the public participated as advisers to, or members of, Ontario's negotiating teams for the Algonquin, Big Grassy and Wahta claims.
- In land claims negotiations, the Secretariat completed its review of eight claims: Algonquin, Assabaska, Big Grassy, Cat Lake,

Wahta, Wasauksing, Whitefish Lake and Williams Treaty. Eight other negotiations are in progress or being reviewed. The province also undertook historical research for another 17 claims.

- Ontario began a joint process with First Nations in October 1996 to identify and address issues of concern.

The Minister, Parliamentary Assistant and Secretary for Native Affairs will also continue to meet on a regular basis with individual First Nation Chiefs, Metis leaders, and representatives of off-reserve organizations, including Friendship Centres.

- In extending the Canada-Ontario Retrofit Agreement, the province and the federal government agreed to provide $126 million over the next five years to bring indoor plumbing, sewage systems and electricity to 14 remote northern Ontario communities. By the year 2001, the agreement will have provided basic community infrastructure services to a total of 35 remote communities, creating more than 3,000 jobs.

- The Secretariat has completed all commitments under a five-year agreement with the federal government and Mamow Community Services Corporation to provide infrastructure services to six remote Aboriginal communities in northwestern Ontario: Aroland, Keewaywin, McDowell Lake, New Slate Falls, Saugeen and Wawakapewin.

- Ontario contributed $6 million to the Mercury Disability Fund, the first payment into the fund since 1988. The fund provides payments to members of the Grassy Narrows and Wabaseemoong First Nations suffering from mercury poisoning.

- Ontario made a $1.5-million payment to the Mississauga Number 8 First Nation as part of the Northern Boundary land claim settlement.

- The Ontario Native Affairs Secretariat restructured to focus on its core businesses of negotiations and corporate co-ordination of the government's approach to Aboriginal affairs. This year the Secretariat will spend one-third less on internal administration than it did two years ago.

- Moving the Secretariat's offices in Toronto, Pembroke and Thunder Bay into existing Ontario government buildings saved the province $600,000.

In 1997-98, the Secretariat will:

- Continue to promote the goal of the Aboriginal Policy Framework.

- Host a political round table with Aboriginal leaders on economic development, and complete the Aboriginal economic development strategy.

- Complete a policy statement on land claim negotiations, with input from Aboriginal leadership and the broader community.

- Assess the federal policy on Aboriginal self-government and how it applies to Ontario.

- Negotiate land claims with a good prospect for settlement.

- Increase public involvement in land claims negotiations.

- Provide the public with better information on the land claim negotiation process.

- Meet implementation targets for land claim settlement agreements.

- Work with the Chiefs of Ontario to establish a fund to manage and distribute the profits from Casino Rama for the benefit of First Nations bands.

- Manage existing commitments under the Aboriginal Community Capital Infrastructure Fund.

- Manage transfer payments with a stronger focus on business goals, results and accountability.

Core Businesses & Resource Allocations

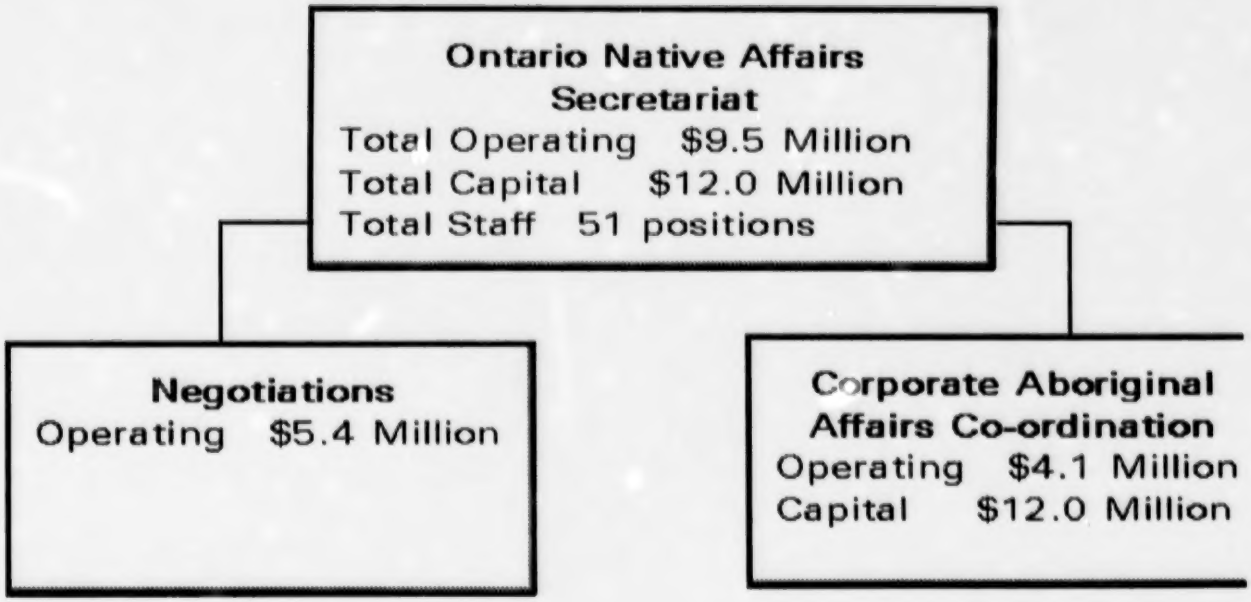

Note: Staff numbers are shown as full-time equivalents

Who to Call

Questions or comments about the Secretariat's business plan are welcomed and should be addressed to:

Bruce Malloch
Ontario Native Affairs Secretariat
4th Floor, 720 Bay Street
Toronto, Ontario M5G 2K1
Telephone: (416) 326-4763
Facsimile: (416) 326-4017

Barry Wilson
Minister's Office
11th Floor, 720 Bay Street
Toronto, Ontario M5G 2K1
Telephone: (416) 326-4000
Facsimile: (416) 326-4016

Top | Related Documents | Ontario Native Affairs Secretariat Homepage | Français

© Copyright 1997 Queen's Printer for Ontario Last Modified: June 26, 1997.

This information is provided as a public service, but we cannot guarantee that the information is current or accurate. Readers should verify the information before acting on it.

ONTARIO

PLANS D'ACTIVITÉS DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO - 1997-1998

Secrétariat des affaires autochtones

Table des matières :

Message du ministre

La marche du progrès - La gestion du changement

Objectifs généraux du Secrétariat

Stratégies clés

Activités de base

Principaux indicateurs de performance

Activités de base et affectation des ressources

Personnes à contacter

Message du ministre

Hon. Charles Harnick

Notre plan pour l'année qui s'annonce s'appuiera sur les réalisations importantes dans le domaine des affaires autochtones depuis le lancement de la Politique-cadre pour les Autochtones, en mars 1996. En nous inspirant de la Politique-cadre, nous sommes en train de prendre des mesures concrètes pour favoriser l'autonomie des peuples autochtones par le biais du développement économique et communautaire, et pour établir des relations stables et équilibrées entre les peuples autochtones et leurs voisins.

Conscients du fait que le développement économique est une pierre angulaire de l'autonomie, nous avons commencé à élaborer une stratégie visant à promouvoir le développement économique autochtone en Ontario. La stratégie va inclure les contributions de dirigeants autochtones, du secteur privé et du grand public. L'année dernière, nous avons établi les bases de la stratégie à l'occasion de recherches effectuées auprès de plus de 150 personnes et groupes, et à l'occasion d'un colloque sur les partenariats entre les entreprises autochtones et le secteur privé.

Nous avons mis la dernière main aux dispositions administratives régissant Casino Rama et entamé des négociations avec les Premières nations sur la façon de gérer et de distribuer les profits du casino. Toutefois une action devant les tribunaux contre les Chiefs of Ontario et la province par les Métis et les Autochtones sans statut officiel a interrompu ces négociations. Malgré cela, les profits du casino, qui pourraient dépasser un milliard de dollars au cours des 10 premières années d'exploitation, représentent un moyen important pour le développement économique et communautaire.

Au mois de décembre dernier, afin d'améliorer les conditions dans les réserves, nous avons prorogé une entente avec le gouvernement fédéral pour l'installation de canalisations d'adduction d'eau et de réseaux d'égouts et d'électricité dans 14 collectivités éloignées des Premières nations. Le maintien de ce programme de financement signifie que, d'ici l'an 2001, cette entente aura permis

de faire bénéficier de ces services de base 35 collectivités éloignées et de créer plus de 3 000 emplois.

- Des visites auprès de collectivités autochtones m'ont permis de prendre connaissance des réalités inhérentes à la vie des peuples autochtones dans cette province. J'ai la ferme intention de visiter d'autres collectivités cette année et de rencontrer des chefs de Premières nations, des leaders métis et des représentants d'organismes autochtones oeuvrant en dehors des réserves et en milieu urbain ainsi que des chefs d'entreprises autochtones, y compris des centres d'accueil.

Au mois d'octobre dernier, j'ai ratifié, au nom du gouvernement de l'Ontario, l'Accord de notification relatif à la rivière Grand. Cette entente a été qualifiée de modèle en ce qui concerne la coopération locale, la communication et l'esprit de bonne volonté entre les Premières nations et les municipalités.

Afin de favoriser de meilleures relations avec les Premières nations, nous nous appuierons sur un processus amorcé en 1996 avec les Chiefs of Ontario visant à réunir les dirigeants des Premières nations et des ministres provinciaux pour examiner des questions d'intérêt commun. Notre première rencontre a eu lieu au mois d'octobre 1996 et nous travaillons de concert pour tenir ces réunions sur une base permanente.

Au cours de l'année qui vient, nous mettrons davantage de renseignements à la disposition du public et nous augmenterons sa participation aux négociations relatives aux revendications territoriales. De nombreux Ontariens et Ontariennes résidant dans les régions affectées par les revendications territoriales nous ont indiqué qu'ils voulaient que le gouvernement provincial intervienne afin que les négociations prennent en considération leurs droits et leurs intérêts. Nous avons répondu à leurs attentes en augmentant la participation des membres du public dans les revendications territoriales qui les affectent. En ce qui a trait à la revendication Wahta dans la région du Muskoka, nous avons nommé le conseiller municipal Garry McCluskey au comité de négociation de l'Ontario et le propriétaire de camp de chasse Aubrey Goltz à notre comité consultatif public, afin que ce dernier puisse représenter directement les intérêts de ses collègues. Le comité de négociation de l'Ontario pour la revendication territoriale de l'Algonquin comprend deux résidents bien en vue, Bill Calvert et Michael Johnson. Des comités consultatifs publics ont également été mis sur pied afin de représenter les intérêts locaux.

Comme l'indique ce plan d'activités, le Secrétariat continuera de mettre l'accent sur les négociations et sur la coordination de l'approche gouvernementale aux affaires autochtones. Le Secrétariat s'emploiera aussi à compléter les approches en matière de politiques publiques proposées dans la Politique-cadre pour les Autochtones, telles que la stratégie de développement économique et un énoncé de politique sur les négociations des revendications territoriales.

Nous allons également continuer de presser le gouvernement fédéral afin qu'il honore ses obligations envers les peuples autochtones, y compris ceux qui vivent hors des réserves et les Métis.

Au Secrétariat et dans l'ensemble du gouvernement, notre approche continuera à se concentrer sur l'adoption de mesures concrètes qui contribueront à améliorer les conditions de vie, à renforcer les possibilités économiques et à bâtir la capacité des communautés autochtones de l'Ontario afin qu'elles soient en mesure de créer un climat de prospérité et de bâtir leur économie.

L'honorable Charles Harnick
Procureur général et ministre délégué aux Affaires autochtones

La marche du progrès - La gestion du changement

Plans d'activités de l'Ontario - Deuxième anneé

Le gouvernement a un plan et ce plan donne des résultats. Nos objectifs consistent à investir dans les services prioritaires, à assurer la sécurité dans les collectivités, à réduire les impôts pour créer des emplois et à offrir des services bien adaptés.

Le plan d'activités du ministère soutient ces objectifs. Il s'agit de notre rapport à la population. Il expose ce qui a été fait au cours de l'année passée, ce qui est prévu pour l'année qui vient, quels buts ont été fixés et comment les résultats seront mesurés.

Les services les plus appréciés sont protégés et améliorés. Des emplois sont créés. L'économie croît à un taux remarquable. Les impôts sont réduits. Le mode de fonctionnement du ministère est maintenant plus simple, plus transparent et plus responsable.

Le plan montre également qu'il reste beaucoup à faire pour atteindre nos objectifs. Il trace la route pour l'avenir avec des projets précis. Le gouvernement est résolu à rationaliser et à améliorer la planification et la pratique des affaires au sein de toute la fonction publique de l'Ontario. Les contribuables ont le droit de savoir comment les deniers publics sont dépensés. Nous vous encourageons à nous faire part de vos commentaires.

Pour celles et ceux qui voudraient savoir ce qui est prévu à l'échelle du gouvernement, tous les plans d'activités des ministères sont disponibles gratuitement à Publications Ontario et sur le site Web du gouvernement de l'Ontario à www.gov.on.ca, sous l'option Quoi de neuf?

En outre, le gouvernement a publié une brochure intitulée *La marche du progrès -- La gestion du changement : Rapport aux contribuables de l'Ontario* qui donne la liste des principales initiatives décrites dans les 22 plans d'activités. Cette brochure est disponible gratuitement à Publications Ontario, à Toronto, téléphone : (416) 326-5300 (communications locales) ou 1 800 668-9938 (communications interurbaines sans frais). Les malentendants peuvent composer le (416) 325-3408 (Toronto) ou le 1 800 268-7095 (sans frais en Ontario).

Objectifs généraux du Secrétariat

Le Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario envisage un avenir où :

- Les collectivités autochtones bénéficieront de meilleures conditions de vie et d'économies plus dynamiques où elles seront autonomes.
- Les rapports entre les collectivités autochtones et les collectivités non autochtones seront prospères et bénéficieront aux deux parties.

Stratégies clés

Au cours de la prochaine année, le Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario continuera de se concentrer sur ses activités de base qui sont les négociations et la coordination globale de l'approche du gouvernement à l'égard des affaires autochtones. Il continuera également de travailler en collaboration avec d'autres ministères du gouvernement de l'Ontario dans le but de mettre en oeuvre les directives de la politique précisée dans la Politique-cadre pour les Autochtones.

Lors des négociations au nom du gouvernement provincial, le Secrétariat :

- se concentrera sur les revendications territoriales qui offrent les meilleures possibilités de règlements durables et fructueux tenant compte des intérêts de tous ceux qui sont affectés dans la région touchée par la revendication;
- participera, selon les besoins, aux négociations sur l'autonomie gouvernementale entre le gouvernement fédéral et les Premières nations dans le but de déterminer quels sont les intérêts du gouvernement provincial et de les défendre.

Dans le cadre de la coordination de l'approche globale du gouvernement à l'égard des affaires autochtones, le Secrétariat veillera à ce que :

- tous les ministères du gouvernement de l'Ontario se penchent sur les questions autochtones faisant partie de leur mandat;
- le gouvernement de l'Ontario continue à inciter le gouvernement fédéral à respecter ses engagements envers les peuples autochtones.

Activités de base

Le Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario appuie le ministre délégué aux Affaires autochtones.

Le Secrétariat poursuit des négociations sur les revendications territoriales au nom du gouvernement provincial et met en oeuvre les règlements des revendications territoriales. Il représente également le gouvernement de l'Ontario lors des négociations sur l'autonomie gouvernementale menées entre le gouvernement fédéral et les Premières nations.

Au cours de l'année 1997-1998, le Secrétariat :

- se concentrera sur les revendications territoriales qui offrent les meilleures possibilités de règlements durables et fructueux prenant en considération les intérêts de tous ceux qui sont affectés dans la région touchée par la revendication;
- augmentera la participation du public aux négociations sur les revendications territoriales pour veiller à ce que le processus soit ouvert, efficace et responsable, et qu'il protège les droits et les intérêts des collectivités autochtones et non autochtones touchées par la revendication;
- travaillera de concert avec les Premières nations afin d'encourager l'utilisation des règlements des revendications territoriales pour le développement économique;
- utilisera les règlements des revendications territoriales pour conclure une bonne fois pour toutes ces revendications et régler avec certitude les questions territoriales et juridiques;

- participera, selon les besoins, aux négociations sur l'autonomie gouvernementale menées entre le gouvernement fédéral et les Premières nations dans le but de déterminer quels sont les intérêts du gouvernement provincial et de les défendre.

Le Secrétariat, agissant au nom du gouvernement, coordonne également l'approche globale du gouvernement provincial à l'égard des questions autochtones. Dans le cadre de ce mandat, le Secrétariat :

- fait en sorte que le gouvernement de l'Ontario traite les questions autochtones de façon uniforme, prévisible et efficace;
- fournit des conseils à d'autres ministères du gouvernement de l'Ontario sur les questions autochtones faisant partie de leur mandat;
- assure les rapports avec les Premières nations, les organismes autochtones, le gouvernement fédéral et des groupes d'intervenants.

Au cours de l'année prochaine, le Secrétariat travaillera en collaboration avec les ministères ontariens dans le but de remplir deux engagements clés énoncés dans la Politique-cadre pour les Autochtones :

- la mise au point d'une stratégie sur la façon dont le gouvernement de l'Ontario peut favoriser le développement économique autochtone;
- l'élaboration d'un énoncé de politique du gouvernement de l'Ontario relativement aux négociations sur les revendications territoriales.

La province va engager des discussions, avec le gouvernement fédéral et les dirigeants autochtones, au sujet de la politique fédérale sur l'autonomie gouvernementale et de la façon dont elle s'applique à l'Ontario. Le Secrétariat, dans le cadre de l'élaboration de cette politique, évaluera le rôle et les intérêts du gouvernement provincial à l'égard de l'autonomie gouvernementale autochtone.

En se fondant sur un processus amorcé en 1996, la province réunira les ministres ontariens et les dirigeants des Premières nations pour leur permettre de discuter des sujets de préoccupation.

Le Secrétariat continuera à offrir une aide financière de base aux organismes autochtones provinciaux qui y ont droit. Cette aide financière sera attribuée en fonction des objectifs des activités, des résultats et de la capacité à rendre des comptes.

Le Secrétariat continuera d'administrer le Fonds pour les immobilisations des communautés autochtones. Ce fonds favorise le développement communautaire autochtone par l'entremise de travaux d'immobilisations répondant à des besoins en matière de santé, de sécurité et d'infrastructure.

Activités de base

Négociations	
But	**Résultat**
Résoudre les revendications territoriales non réglées de façon à ce que les règlements satisfassent aux obligations légales du gouvernement provincial et soient acceptables pour toutes les parties concernées.	1. Offrir des possibilités pour le développement économique autochtone. 2. Apporter une solution durable aux questions liées aux terres et de nature juridique. 3. Favoriser l'établissement de rapports harmonieux et d'un climat stable pour les affaires.
Déterminer quels sont les intérêts du gouvernement provincial relativement à l'autonomie gouvernementale autochtone, et les défendre.	Le rôle du gouvernement de l'Ontario est axé sur l'efficacité et le rendement.
Stratégie	
Aborder les revendications territoriales d'une manière efficace qui protège les droits et les intérêts de toutes les parties concernées et qui assure la promotion du développement économique. Favoriser la participation accrue du public aux négociations, établir la confiance dans le processus et le rendre plus ouvert, plus efficace et plus responsable. Participer aux négociations sur l'autonomie gouvernementale entre le gouvernement fédéral et les peuples autochtones, selon les besoins, pour représenter et protéger les intérêts du gouvernement provincial.	
Coordination interministérielle des affaires autochtones	
But	**Résultat**
Coordonner les réponses aux questions autochtones à l'échelle	

gouvernementale.	1. Le gouvernement traite les questions autochtones de façon uniforme, prévisible et efficace. 2. Les autres ministères reçoivent des conseils judicieux sur les questions et les politiques relatives aux peuples autochtones. 3. Le gouvernement de l'Ontario établit et entretient des rapports constructifs avec les Autochtones, le gouvernement fédéral et les intervenants.

Stratégie

Terminer l'élaboration de la stratégie de développement économique autochtone et d'un énoncé de politique sur les négociations relatives aux revendications territoriales.

Octroyer les paiements de transfert en se fondant davantage sur les objectifs des activités, les résultats et la capacité de rendre des comptes.

Continuer à favoriser le développement communautaire par l'intermédiaire des engagements existants prévus par le Fonds pour les immobilisations des communautés autochtones.

Principaux indicateurs de performance

RÉSULTATS	ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE	NORMES OU OBJECTIFS
Règlement satisfaisant de revendications territoriales.	Les intervenants sont informés sur les questions pouvant les toucher et peuvent participer à leur solution. Processus de négociation plus efficace. Mise en oeuvre efficace et efficiente des ententes.	Les intervenants sont informés de toutes les négociations en cours pour 1997-1998 et peuvent participer à leur solution. Diminution des coûts d'administration liés aux revendications au cours de l'exercice 1997-1998. Ententes qui répondent aux objectifs du plan de mise en oeuvre et aux conditions de règlement.

Rapport sur les réalisations de 1996-1997 et les engagements pour 1997-1998

Dans le cadre de son travail d'élaboration d'une stratégie de développement économique autochtone, l'année dernière, le gouvernement a parlé avec plus de 150 personnes et organisations afin d'obtenir leur point de vue sur des questions de développement économique autochtone. Un forum de deux jours a réuni les personnes concernées pour établir des partenariats entre les peuples autochtones et le secteur privé. Le Secrétariat des affaires autochtones a coordonné les efforts des ministères du gouvernement de l'Ontario consistant à identifier les éléments d'une stratégie de développement économique.

- Le gouvernement de l'Ontario a signé l'Accord de notification relatif à la rivière Grand avec les Premières nations, les municipalités de la région de Brantford, le gouvernement fédéral et l'Office de protection de la nature de la rivière Grand.
- En vertu de cet accord, le premier du genre à être signé au Canada, toutes les parties acceptent de se transmettre mutuellement un préavis relativement aux projets de planification de l'utilisation des terres, de manière à ce que chaque partie puisse formuler ses commentaires sur les projets qui l'intéressent.
- Le gouvernement de l'Ontario a pris des mesures afin de promouvoir la participation du public au processus de négociation des revendications territoriales. Des membres du public ont participé en tant que conseillers ou membres des équipes de négociation de l'Ontario pour les revendications territoriales de l'Algonquin, Big Grassy et Wahta.
- En ce qui concerne les négociations sur les revendications territoriales, le Secrétariat a terminé l'examen de huit revendications : Algonquin, Assabaska, Big Grassy, Cat Lake, Wahta, Wasauksing, Whitefish Lake et Williams Treaty. Huit autres négociations sont présentement en cours ou à l'étude. Le gouvernement provincial a également entrepris des recherches historiques sur 17 autres revendications.
- Le gouvernement de l'Ontario a amorcé un processus conjointement avec les Premières nations au mois d'octobre de 1996 pour identifier différentes préoccupations.
- Le ministre, l'adjoint parlementaire du ministre et le secrétaire des affaires autochtones vont également continuer à se rencontrer sur une base régulière avec les différents chefs des Premières nations, les dirigeants des Métis et des représentants d'organisations hors-réserve, y compris les centres d'accueil.

- En prolongeant l'Entente Canada-Ontario de rénovation domiciliaire, les gouvernements provincial et fédéral ont accepté de fournir 126 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour l'installation de canalisations d'adduction d'eau, et de réseaux d'égouts et d'électricité dans 14 collectivités éloignées du Nord de l'Ontario. Au terme de l'entente, soit en 2001, 35 collectivités éloignées au total bénéficieront d'installations communautaires de base, et plus de 3 000 emplois auront été créés.

- Le Secrétariat s'est acquitté de tous ses engagements aux termes d'une entente de cinq ans avec le gouvernement fédéral et Mamow Community Services Corporation pour fournir des services d'infrastructure à six communautés autochtones éloignées dans le Nord-Ouest de l'Ontario : Aroland, Keewaywin, McDowell Lake, New Slate Falls, Saugeen et Wawakapewin.

- Le gouvernement de l'Ontario a versé six millions de dollars au Fonds d'aide aux personnes souffrant d'incapacité due à la pollution au mercure. Il s'agit là du premier versement depuis 1988. Grâce à ce fonds, les membres des Premières nations de Grassy Narrows et de Wabaseemoong qui sont victimes d'empoisonnement par le mercure reçoivent une aide financière.

- Le gouvernement de l'Ontario a effectué un paiement se chiffrant à 1,5 million de dollars à la Première nation Mississauga numéro 8 dans le cadre du règlement de la revendication territoriale relative à la frontière septentrionale.

- Le Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario a été réorganisé afin de se concentrer sur ses activités de base : les négociations et la coordination interministérielle de l'approche gouvernementale aux affaires autochtones. Cette année, le Secrétariat dépensera un tiers de moins qu'il y a deux ans pour l'administration interne.

- Le déménagement des bureaux du Secrétariat de Toronto, de Pembroke et de Thunder Bay dans des édifices existants du gouvernement de l'Ontario a permis au gouvernement provincial d'économiser 600 000 $.

En 1997-1998, le Secrétariat s'efforcera de :

- continuer à promouvoir l'objectif de la Politique-cadre pour les Autochtones;

- tenir une table ronde politique sur le développement économique avec des dirigeants autochtones et terminer l'élaboration de la stratégie de développement économique autochtone;

- terminer l'élaboration d'un énoncé de politique sur les négociations relatives aux revendications territoriales en tenant compte des commentaires formulés par les dirigeants autochtones et l'ensemble de la collectivité;

- évaluer la politique fédérale sur l'autonomie gouvernementale autochtone et son application en Ontario;

- négocier des revendications territoriales offrant de bonnes possibilités de règlement;

- accroître la participation du public aux négociations sur les revendications territoriales;

- donner au public de meilleurs renseignements sur le processus de négociation des revendications territoriales;

- atteindre les objectifs de mise en oeuvre relatifs aux ententes sur le règlement de revendications territoriales;

- travailler avec les Chiefs of Ontario à l'établissement d'un fonds chargé de gérer et de distribuer les profits de Casino Rama à l'avantage des bandes des Premières nations;

- gérer les exigences courantes du Fonds pour les immobilisations des communautés autochtones;

- gérer les paiements de transfert en mettant davantage l'accent sur les objectifs des activités, les résultats et la capacité de rendre compte.

Activités de base et affectation des ressources

(en millions de dollars)

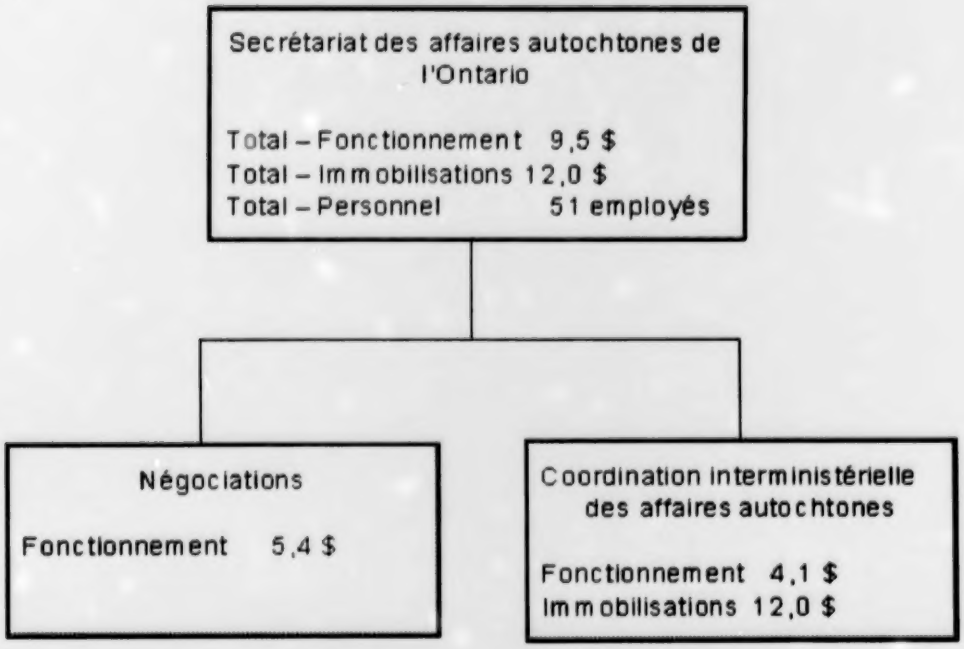

Remarque : Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein.

Personnes à contacter

Les questions ou commentaires concernant le plan d'activités du Secrétariat sont les bienvenus. Prière de contacter les personnes suivantes :

Bruce Malloch
Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario
720, rue Bay, 4e étage
Toronto (Ontario) M5G 2K1

Téléphone : (416) 326-4763
Télécopieur : (416) 326-4017

Barry Wilson
Bureau du ministre
720, rue Bay, 11e étage
Toronto (Ontario) M5G 2K1

Téléphone : (416) 326-4000
Télécopieur : (416) 326-4016

Haut | Documents connexes | English

© 1997, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario. Dernière mise à jour : 26 juin 1997.

Les renseignements de ce site sont fournis à titre de service au public. On ne peut garantir que l'information est à jour ou exacte. Les lecteurs devront vérifier l'information avant de s'en servir.